

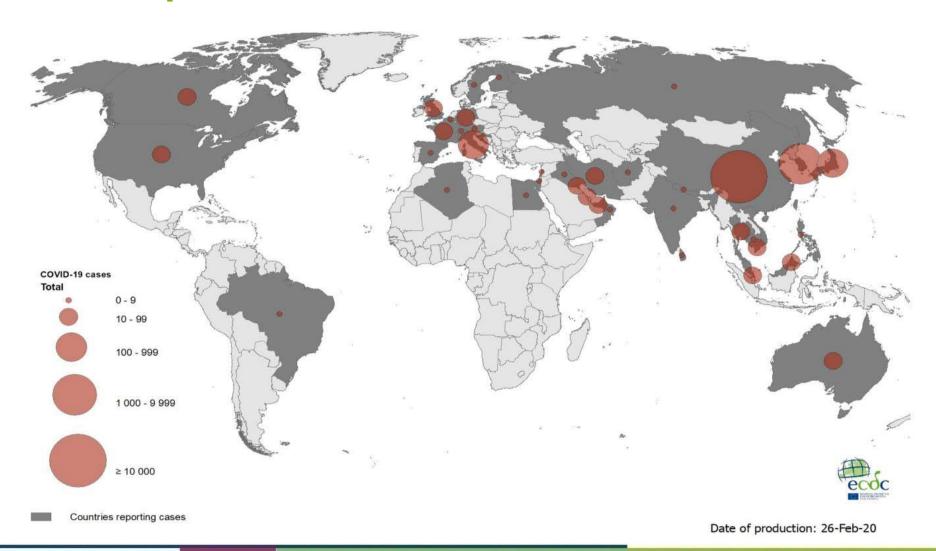
— Nouveau coronavirus (Covid-19) : état des lieux

3 mars 2020

Informations et recommandations à date, qui font l'objet d'une mise à jour régulière sur :

- le site du ministère des Solidarités et de la Santé : https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/
- le site du Gouvernement : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Répartition des cas

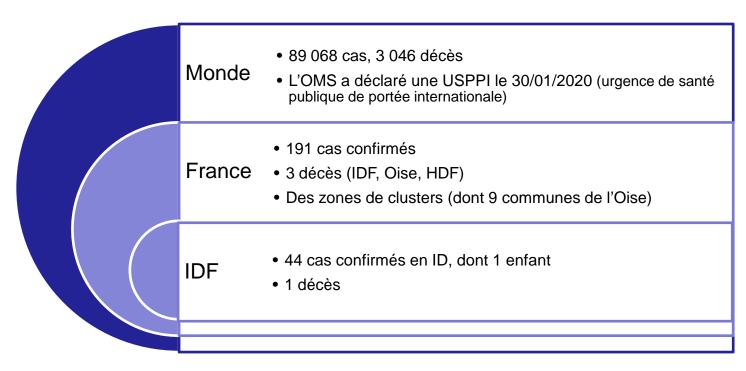


Etat actuel des connaissances et définition de cas

S'agissant d'un émergent, ces données sont évolutives

 Origine: probablement animale.
 Période d'incubation: 5-6 jours, jusqu'à 14 jours.
 Symptômes: fièvre, toux, myalgie, fatigue.
 Guérison: 2 semaines pour les cas modérés, 3-6 semaines pour les cas sévères et critiques.
 Transmission interhumaine « gouttelettes ».
 Proportion de cas asymptomatiques: inconnue
 80% formes mineures, 15% sévères, 5% graves
 Pas de cas pédiatrique grave
 Taux de reproduction du virus (R0): > 2 voire 3
 Période entre l'apparition de symptômes entre un cas et son cas secondaire: 4,4-7,5 jours.
 Taux mortalité 2-3 %

Quelques chiffres (données 02/03/2020)

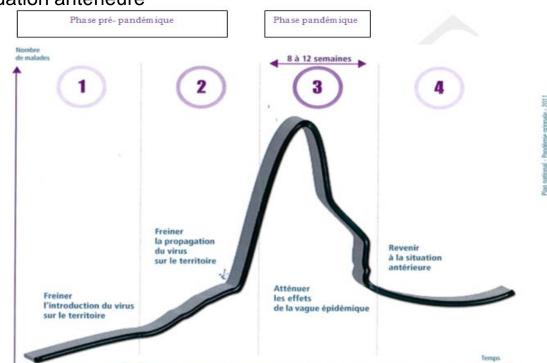


En Ile-de-France

- Très nette augmentation du nombres de cas depuis le 28/02
- Plus de 150 « sujets contact » de cas confirmés ayant fait l'objet de recommandations d'isolement
- Plus de 400 cas classés possibles depuis le début de l'épidémie, exclus grâce aux prélèvements
- Des transmissions intrahospitalières (Tenon)

Gestion d'une épidémie émergente Principes

- —— Phases de gestion d'une épidémie :
 - Freiner l'introduction du virus sur le territoire ;
 - Freiner la propagation de virus sur le territoire ;
 - Atténuer les effets de la vague épidémique ;
 - Revenir à la situation antérieure



Phase actuelle : 2 (fin)

Evolution de la doctrine de prévention

- De janvier au 28/02: Mesures visant à limiter le risque d'importation depuis les régions du monde où une circulation active existe
 - Information aux voyageurs, accueil médicalisé à Roissy,
 - Isolement des personnes de retour de zone à risque
 - Suivi des sujets contacts des cas confirmés et isolement des plus à risque
 - Hospitalisation des cas
- Depuis le 28/02 (stade 2): Mesures visant à freiner la circulation
 - Plus d'isolement des personnes de retour de zone à risque asymptomatiques
 - Renforcement des mesures barrières pour tous (lavage de main, SAH notamment)
 - Interdiction des grands rassemblements pour limiter les circonstances favorables à la diffusion
 - Mesures spécifiques pour les zones de cluster (fermetures écoles, éviter les déplacements)
 - Suivi des sujets contacts des cas confirmés et isolement des plus à risque
 - Hospitalisation des cas sauf dérogation (possibilité de prise en charge en ambulatoire en IdF)

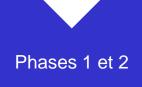
Rappel des recommandations

—— Pour tous:

- Mesures barrières (lavage des mains, éternuer dans son coude, mouchoir unique, etc.)
- Les grands rassemblements sont annulés dès lors: qu'ils regroupent plus de 5000 personnes en milieu confiné, qu'ils sont très exposants ou qu'ils concernent des personnes à risque, y compris en milieu ouvert
- Pour les sujets contacts « modéré à élevé » de cas confirmés:
 - Isolement à domicile 14 jours après le dernier contact
 - Pour les professionnels de santé, adaptation possible (prise de poste possible avec renforcement des mesures barrières)
 - Surveillance et prélèvements en cas de symptôme, éviction immédiate
 - Port de masque si contact
- Pour les personnes revenant de l'étranger (y compris enfants)
 - Surveillance individuelle pendant 14 jours, plus de mesures d'isolement
- Pour les personnes résidentes dans une zone de « cluster »
 - Suivre les mesures prises dans la zone (fermeture écoles...)
 - Eviter de circuler en dehors de la zone (inciter le télétravail ...)
- Informations: <u>le 15 pour les malades, le numéro vert national (0800 130 000) pour toute question</u>

Montée en puissance du dispositif sanitaire *Principes*

Une offre de soins à adapter à la phase de l'épidémie



- Dispositif de levée de doute (classement des cas possibles en exclus ou confirmés)
- Hospitalisation des cas confirmés au sein des sites dédiés adultes et pédiatriques de l'ESR (Etablissement de Santé de Référence = AP-HP), puis des établissements de 2ème ligne (Siège SAMU), pas de prise en charge des cas en ambulatoire sauf dérogation.
- Augmentation des capacités de prise en charge biologique (PCR) et priorisation si nécessaire
- Contact tracing autour des cas confirmés
- Mesures-barrière

Phase 3 (passage du virus en communauté)

- Arrêt des hospitalisations systématiques et du contact tracing
- Recentrage de l'hôpital sur la prise en charge des cas les plus lourds
- Prise en charge des formes bénignes ou non compliquées par la médecine de ville
- Mesures barrière

— Doctrine d'utilisation des masques (02/03)

- Le port des masques filtrants FFP2 est réservé aux seuls personnels hospitaliers en contact étroit et prolongé avec des cas confirmés (soins intensifs);
- Le port des masques chirurgicaux (anti-projections) est réservé aux personnes malades, aux personnes contact des personnes à risque modéré/élevé, aux professionnels de santé recevant des personnes malades, aux personnes chargées du secours à victimes et des transports sanitaires en cas de suspicion de contact avec une personne malade;
- Pour le reste de la population, le port du masque n'est pas recommandé. Les officines ont été invitées à ne pas distribuer des masques en dehors des 2 cas mentionnés précédemment ou d'une indication médicale.

Sites utiles

- le site d'information du gouvernement : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- le site d'information du ministère de la santé : https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/
- ou appelez le numéro vert (appel gratuit) : 0800 130 000